

Grenelle de l'Education:

[ANALYSE DE LA CGT EDUC'ACTION]

Atelier 1: REVALORISATION

Prime au mérite avec contrat d'objectifs Fin de l'évolution du salaire par l'indice

Astreinte dans l'établissement pour remplacement Prime ISO dans le 1er degré Création d'un espace pour l'enseignement hybride

Atelier 2 : ECOUTE et PROXIMITE

Entretien individuel annuel et bilan de compétences Création d'un observatoire national de la qualité de vie au travail

Créer de nouveaux niveaux hiérarchiques (horizontaux) Collaborer avec les collectivités et les partenaires privés Humaniser les relations entre personnels et GRH

Atelier 4 : COLLECTIFS PEDAGOGIQUES

Le chef impulse et initie les projets

Temps dédié pour le travail collectif en plus des heures face aux élèves

Renforcement des PIAL et itinérance des AESH Création de postes fléchés « gestion de projet » pour les enseignants avec objectifs

Ecole inclusive : Généraliser les rencontres entre chef, professeurs, AESH, maire, psychologue, orthophoniste, juriste...

Atelier 5 : FORMATION

Mettre en place une remontée des besoins individuels et collectifs...

Rendre obligatoire la formation continue des enseignants en lien avec le projet d'établissement ... Mais ... mettre en adéquation les formations proposées et les compétences recherchées par le ministère

Mise en place d'un Compte Personnel de Formation et d'un Compte Epargne Temps

Renforcer l'autonomie budgétaire des écoles et EPLE



<u> Grenelle de l'Education :</u>

[ANALYSE DE LA CGT EDUC'ACTION]

Pris au piège - Analyse des propositions du Grenelle de l'Education

Nous avons essayé de faire ressortir quelques propositions du Grenelle, ces dernières émanent de 8 ateliers qui se sont regroupés fin 2020. Les enseignants attendaient beaucoup de ce Grenelle car 59 % trouvent que le système éducatif fonctionne mal, 68 % que les réformes des 3 dernières années n'ont rien apportées aux élèves et ont plutôt surchargé leur travail périphérique (réunions, dossiers, évaluations...).

Atelier 1: REVALORISATION:

Depuis le 1er janvier 2000, la perte de pouvoir d'achat des enseignants s'élève à 20 %!

Proposition principale de l'atelier : en finir avec l'avancement à l'ancienneté qui coûte 350 M€ euros par an et mise en place d'une individualisation des carrières. Pour cela, des missions particulières vont être créées, une hiérarchie et une concurrence entre collègues va être instaurée.

Notons bien, qu'il y a une différence entre une rémunération par heures supplémentaires pour un projet donné et une rémunération au mérite. Cette dernière correspondrait à déterminer ce qui fait un « bon enseignant », et donc à mettre en place un système d'évaluation sérié (cf. Lacharem Pas N°2) et un système de surveillance pour quantifier « ladite qualité ».

Il faut bien comprendre qu'il n'y aura revalorisation que pour les professeurs bien vus des chefs.

Atelier 2 : ECOUTE ET PROXIMITE :

Les collègues sont en attente d'une amélioration de leurs conditions de travail. Leurs préoccupations principales sont pour 67 % : une baisse des effectifs, pour 58 % : une trop grande disparité de niveaux entre les élèves. 98 % d'entre eux veulent garder leur liberté pédagogique et leur autonomie.

Les auteurs semblent conscients qu'il faille « améliorer les conditions de travail et le bien-être des enseignants en favorisant leur développement professionnel et personnel, leur sentiment d'auto-efficacité et celui d'appartenir à un établissement ». Puis, l'UNESCO souligne que « les système éducatifs obtenant de bons résultats accordent une grande importance aux enseignants »... mais la conclusion principale est qu'il faut développer une Gestion des Ressources Humaines de proximité qui aura pour objectif de nous surveiller tout le temps et dans toutes nos missions...

Atelier 4 : COLLECTIFS PEDAGOGIQUES :

Pour améliorer le travail collectif il faut des moyens. Les auteurs nous proposent, la mise en place de créneaux « bleus » : un temps dédié pour le travail collectif en plus des heures face aux élèves.

Il est aussi question du renforcement des PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés). Ces pôles ont une logique purement comptable : affectation des AESH de manière arbitraire sur plusieurs établissements, sur une même journée, sur plusieurs élèves, avec réaffectation possible du jour au lendemain.

Atelier 5 : FORMATION :

D'après l'OCDE (enquête *Talis*), la formation continue est beaucoup moins développée en France que dans les autres pays. De manière générale, les enseignants français se sentent plutôt bien préparés à leur métier d'un point de vue disciplinaire mais pas du point de vue pédagogique. Les freins à la participation sont notamment le manque de temps pour suivre ces formations et des propositions pas toujours en relation avec les besoins de terrain...

La préconisation de l'atelier est d'en faire un maximum hors temps de travail (vacances scolaires ?), et qu'elles soient en majorité en adéquation avec les compétences recherchées par ministère et le PARE (cf. Atelier 7) afin de nous plier à leurs exigences.



Grenelle de l'Education :

[ANALYSE DE LA CGT EDUC'ACTION]

Atelier 3: ENCADREMENT

« pilotage », « management », « sens du projet », « mesure de performance », « hiérarchie horizontale »...

> Généraliser la GRH Individualisée en créant des postes à profil avec objectifs à atteindre

Favoriser l'entrée de personnels issus du privé dans l'encadrement

Apprendre töt aux enseignants l'alphabet du management

Désignation de directeurs référents dans une circonscription

Atelier 6: GOUVERNANCE

Statut de directeur avec autorité décisionnelle et fonctionnelle Evaluation des établissements en fonction des projets menés Formation des enseignants aux métiers de gouvernance

Directeur : Mise en place d'une lettre de mission avec évaluation des objectifs Double regard des IEN et des directeurs sur l'évaluation des enseignants

Atelier 7: DECENTRALISATION - AUTONOMIE

Remplacer le projet d'établissement par le Plan d'Autonomie et de Réussite d'Etablissement (PARE)

Création d'un document d'objectif pour chaque établissement (DOCOB) avec calendrier d'évaluation

Prérentrée de 2 jours Embaucher et stabiliser les « bons profs » par un recrutement hors mouvement (25%) Revoir la rémunération des chefs en fonction des objectifs atteints par l'établissement

Atelier 8: MOBILITES

Informer tôt dans la carrière sur les mobilités possibles

Création de fonctions mixtes (encadrement – enseignement)

Tutorat au sein de chaque établissement pour les jeunes profs, les profs de seconde carrière ou les contractuels Favoriser la mobilité vers les autres administrations sans perte de revenus

Possibilité d'aller-retours entre fonctions d'encadrement et d'enseignement



Grenelle de l'Education :

[ANALYSE DE LA CGT EDUC'ACTION]

<u>Atelier 3</u>: ENCADREMENT + <u>Atelier 6</u>: GOUVERNANCE + <u>Atelier 7</u>: DECENTRALISATION ET AUTONOMIE:

Trois ateliers sur huit sont consacrés à l'encadrement, cela en dit long sur les objectifs du ministère ! « Les fonctions d'encadrement sont capitales à l'heure de l'élévation nécessaire du niveau de maîtrise professionnelle [des enseignants] ».

Les propositions tournent toutes autour d'une accentuation du management par le chef, l'IA, le recteur, l'IEN...

Le Projet d'Autonomie et de Réussite des Etablissements (PARE) et le Document d'Objectif (DOCOB) régiront le fonctionnement de nos établissements. Il est même question d'augmenter de manière significative le nombre de personnels issus du privé dans les postes d'encadrement !

Et revient sur la table le **projet de création d'un statut pour les directeurs d'écoles** alors qu'une grande majorité des collègues sont contre et que ce projet a été retoqué par deux fois à l'Assemblée Nationale. Les DASEN pourront les nommer, leur imposer une lettre de mission... et les éjecter si besoin.

Il est aussi proposé que 25 % des enseignants d'un établissement soient recrutés hors mouvement.

Enfin, le plus gros problème lié à l'autonomie des établissements est la mise en concurrence de ces derniers avec l'accroissement des inégalités territoriales et sociales (cf. dernières réformes du collège, du lycée GT, du lycée Pro, du Bac...), mais aussi la concurrence entre les disciplines et entre collègues, sans aucun avantage pour les élèves.

Atelier 8 : MOBILITES :

Cet atelier répond à la question de comment attirer les meilleurs talents et ... se séparer des moins bons. Mobilité encore et toujours dans toutes les branches professionnelles de France et de Navarre. Celle-ci permettrait notamment un turn over rapide des enseignants et une précarisation des collègues...

Pour conclure, officiellement le Grenelle devait regrouper « des experts qui discutent librement de l'avenir de l'école » mais officieusement ce fût une vraie opération de Com à grands renforts de personnalités : Rugbyman, Chef de l'IGPN, chercheur, Médecin, Ecrivain, Spécialiste des algorithmes...

Dans une des synthèses proposées, les auteurs n'ont même eu aucune gêne à annoncer : « Il y a eu lors des deux premières séances, un déséquilibre dans les représentations effectives des collèges, avec une sous-représentation de la société civile [élus et monde économique] relativement aux syndicats [représentants des enseignants]. [...] Le départ de certains syndicats a permis des échanges très ouverts et dépassionnés sur la thématique sensible du temps de travail des enseignants ». Cela annonce d'emblée la couleur !!

Toutes ces propositions arrivent sur la table du ministre qui ne sera nullement surpris par leur contenu, car il les a déjà largement détaillées dans divers ouvrages. Or nous savons, grâce à des études scientifiques ce qu'il faudrait faire pour remédier à l'échec absolu du système français. Nous constatons hélas que le gouvernement fait exactement le contraire car son objectif n'est pas de former des citoyens éclairés mais de mettre au pas des élèves et, encore plus, des professeurs, dans son ordre néo-libéral.

Une question reste en suspens : Quels vont être les avantages de cette nouvelle gestion pour les élèves... ?

Sources:

- Café pédagogique, 26 janvier 2021
- Enquête Talis de l'OCDE, juin 2014
- Journal Le monde, 2 février 2021
- Synthèse du Grenelle: https://www.education.gouv.fr/grenelle-de-l-education-306837
- L'état d'esprit des enseignants et le Grenelle de l'éducation :

https://actualites.ecoledeslettres.fr/education/letat-desprit-des-enseignants/